



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE MÉDIATION À L'INITIATIVE D'UNE PARTIE

## Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'ouverture d'un dossier à la Clinique de médiation de l'Université de Montréal (CMUM), vous devez satisfaire aux critères suivants :

- Au moins l'une des parties au dossier doit être accompagnée d'un juriste, soit d'un avocat ou d'un notaire<sup>1</sup> dans cette démarche;
- Le différend qui oppose les parties n'est pas de nature criminelle/pénale

#### Ouverture de dossier

Veuillez utiliser le présent formulaire de demande à l'initiative d'une partie si vous n'avez pas encore communiqué avec l'autre partie pour recourir aux services de médiation de la CMUM. Une fois la demande acceptée, la CMUM pourra alors agir comme agent de convocation auprès de la seconde partie afin de proposer l'utilisation de ses services de médiation, et ainsi obtenir son consentement de participation à la médiation dans le cadre de votre différend.

Si l'autre partie est déjà d'accord pour recourir aux services de médiation dans le cadre de votre différend, veuillez plutôt remplir le formulaire de demande conjointe de médiation. Le formulaire de demande conjointe doit être rempli et signé par les deux parties.

Tous les formulaires de demande sont disponibles sur notre site web à l'adresse <a href="https://cliniquemediation.openum.ca">https://cliniquemediation.openum.ca</a>, sous la section *Ouvrir un dossier*.

Le formulaire de demande complété et signé doit être envoyé à l'adresse courriel cliniquemediation@droit.umontreal.ca, afin d'être considéré.

Nous communiquerons auprès de vous à l'intérieur d'un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre demande.<sup>2</sup>

#### Frais d'ouverture de dossier

Veuillez noter que si votre demande est acceptée, un frais administratif de 25\$ par partie s'appliquera pour l'ouverture du dossier.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un avocat membre du Barreau du Québec ou un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Délai applicable à l'exception des périodes de fermeture de la CMUM, soit les périodes de congé scolaire et de vacances estivales de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Plus d'informations sur notre site web à l'adresse https://cliniquemediation.openum.ca





# **SECTION 1: IDENTIFICATION ET INFORMATIONS DES PARTIES**

Partie A	
Nom	
Adresse civique	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Conseiller juri	dique de la Partie A / Représentant Partie A
Nom	
Adresse civique	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
	Partie B
Nom	
Adresse civique	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Conseiller iuri	dique de la Partie B / Représentant Partie B
Nom	The property of the Britain Funds
Adresse civique	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
/ tal 0000 oddillol	





#### **SECTION 2 : DESCRIPTION DU DIFFÉREND**

## Type de différend

Voisinage Relation de travail

Consommation Familial

Recouvrement de dettes Commercial

Franchise Autre:

## Procédure judiciaire

Est-ce qu'une procédure judiciaire a déjà été entamée dans le cadre du présent dossier? Si oui, veuillez préciser la date d'introduction et le tribunal saisi du dossier.

Oui Non

Date d'introduction

Tribunal

#### Versions des faits

Version des faits de la partie A

Veuillez noter que la CMUM communiquera également avec la partie B pour obtenir la version des faits écrite de celle-ci, par le biais d'un formulaire de consentement à participer à la médiation.





#### **SECTION 3: ENGAGEMENT**

De manière libre et volontaire, j'accepte de faire appel au processus de médiation de la clinique de médiation de l'Université de Montréal afin de résoudre le présent différend.

Dans cette optique, je m'engage à :

- Payer le frais d'ouverture de dossier de 25 \$ par partie ;
- Collaborer activement avec l'étudiant responsable du dossier, le médiateur et l'autre partie dans la démarche de règlement du présent différend.
- Si nécessaire, prendre part à une rencontre téléphonique préliminaire à la médiation;
- Me présenter aux séances de médiation planifiées ;

La médiation se termine par la transmission d'un avis écrit à cet effet. Les parties demeurent libre de mettre fin en tout temps au processus de médiation.

Signature :		
(Nom en lettres moulées)		
(Signature)		
(Date)		